

Itinéraire

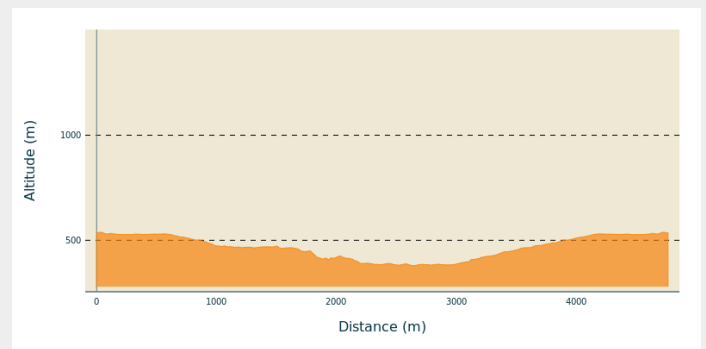
Départ : Sur la route d'accès au hameau des Abrits

Arrivée : Sur la route d'accès au hameau des Abrits

Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-Martin-de-Lansuscle

Profil altimétrique



Altitude min 379 m Altitude max 538 m

Depuis le parking, prendre sur 600 m la route en direction du hameau des Abrits, puis prendre le sentier à gauche et descendre dans les châtaigniers.

1) Au mas abandonné, passer sous les ruines et suivre le sentier.

2) Traverser le petit ruisseau et avant d'arriver au second cours d'eau quitter le sentier et prendre à droite sur un sentier descendant vers le gardon de St Martin. Rejoindre le gardon.

3) Ne pas traverser le gardon, le sentier chemine à droite le long du béal. Attention aux roches qui sont glissantes en période humide.

4) Au bout du béal, rejoindre la gourgue (bassin alimentant le moulin) et monter le sentier jusqu'à la route. À la route, prendre à droite et rejoindre le parking.

Sur votre chemin...



Le canal (A)

Le moulin (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Attention, sentier en bordure du gardon très glissant en période humide. Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Refermez bien les clôtures et les portillons.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Sainte-Croix-Vallée-Française, prendre la D28 direction Saint-Martin-de-Lansuscle. Avant d'arriver à Saint-Martin-de-Lansuscle prendre la route à droite direction Les Abrits, départ du sentier en bordure de la route à 1,200 km

Parking conseillé

en bordure de la route allant au hameau des Abrits

Lieux de renseignement

Office de tourisme Des Cévennes au mont Lozère, Le Pont-de-Montvert
le Quai, 48220 Le Pont de Montvert sud
mont-Lozère

info@cevennes-montlozere.com

Tel : 04 66 45 81 94

<https://www.cevennes-montlozere.com/>



Source

CC Gorges Causses Cévennes

Parc national des Cévennes

Sur votre chemin...



Le canal (A)

Sur le Gardon, un petit barrage: c'est une prise d'eau qui permettait d'alimenter le béal (canal d'irrigation). Cette prise d'eau date des années 45/50. Actuellement elle n'est plus entretenue. Le mur construit au départ du canal servait à éviter que le bois charrié par la rivière n'obstrue le béal. Il était muni à sa base, d'une trappe mobile en bois qui servait de vanne. En suivant le béal, on observe un mur surplombant le rocher (côté montagne), qui empêche la terre de descendre dans le canal. Plus loin le béal devient un couloir d'une hauteur impressionnante. On raconte qu'au moyen Age, un serf se permit de chasser un lièvre sur les terres du Seigneurs des Abrits, sans son autorisation. Le seigneur le surprit et comme il était détenteur de la justice sur ses terres, il le condamna à creuser le béal.

Crédit photo : nathalie.thomas



Le moulin (B)

Le béal débouche dans un bassin destiné à réguler le débit de l'eau. Une bonde en bas de l'escalier commandait l'arrivée de l'eau sous le moulin, c'était la pierre plate percée que l'on fermait avec un bouchon en châtaignier auquel on attachait une corde pour la tirer depuis le haut. L'escalier servait à descendre nettoyer le bassin. L'eau coulait ensuite sous le moulin où était la roue horizontale. Le moulin, qui faisait partie de la propriété du château des Abrits, possède de beaux encadrements d'ouvertures en fraidonite. Si personne ne se rappelle avoir vu fonctionner le moulin, le béal a servi à irriguer le pré. On remplissait le bassin deux fois par jour pour irriguer. L'entretien du béal prenait 4 ou 5 jours, il fallait nettoyer le canal, vérifier les murs et en colmater les brèches.

Crédit photo : nathalie.thomas